

MENTION COMPLÉMENTAIRE TECHNICIEN ASCENSORISTE

Dossier de Candidature

Session 2018-2019

Dossier à retourner complet à
Lycée Edouard Branly 25 rue de Tourvielle 69322 Lyon Cedex 05

Renseignements personnels	
Nom :	<input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle
Prénom :	
Date de naissance __ / __ / __ __	Lieu :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Fax :
Téléphone portable :	Permis de conduire
Mail :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Etablissement fréquenté en 2017-2018	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Classe fréquentée actuellement :	

Diplômes obtenus (ou en cours d'obtention et à préciser ci-dessous)	
Diplôme :	Année d'obtention :
Spécialité :	
Diplôme :	Année d'obtention :
Spécialité :	

Statut dans la formation (à définir par choix ou ordre de priorité n°1 et n°2)	
Formation initiale	Formation continue
Vous avez un statut de lycéen. Vous conservez les vacances scolaires. Les entreprises peuvent vous proposer une gratification pour vos périodes de formation en milieu professionnel (16 semaines).	Vous devrez trouver une entreprise qui accepte de signer un contrat de professionnalisation . Ce contrat s'établit en partenariat avec le Greta de Lyon.
Entourez votre choix ou ordonnez vos choix	
Je souhaite m'inscrire en formation initiale.	Je souhaite m'inscrire en formation continue.
Vœux n°	Vœux n°

Rentrée scolaire

Instructions relatives à la constitution du dossier

Pièces à joindre

- Dossier de candidature renseigné.
- Photocopie de vos trois derniers bulletins scolaires.
- Photocopie des diplômes déjà obtenus.
- Une lettre de motivation.
- 1 CV.

Limite de dépôt des dossiers (secrétariat du lycée) le 6 juillet 2018

REMARQUES IMPORTANTES



Il vous est vivement conseillé d'entreprendre votre recherche de stage ou de contrat pro très rapidement et donc avant même le démarrage des cours prévu début septembre 2016. L'entreprise d'accueil doit être la même pour toutes les périodes de stage.



ATTENTION les 4 grands acteurs du secteur (Otis, Koné, Schindler et Thyssen Krupp) ne signent pas de contrat de professionnalisation mais en revanche acceptent régulièrement des stagiaires (formation initiale). TOUTEFOIS il existe de nombreuses autres PME et TPE que vous pouvez solliciter mais cette recherche vous incombe. Le lycée n'entretient pas de partenariat avec les entreprises pour les contrats pro. Les plannings prévisionnels de l'année sont disponibles sur le site web du lycée Edouard Branly.

Les dates PREVISIONNELLES de stage sont les suivantes :



PFMP n°1 : 5 novembre au 21 décembre 2018

PFMP n°2 : 28 janvier au 15 février ⊕ 4 mars au 12 avril 2019 (**donc interrompue par vacances d'hiver (fin février).**)

Si au dépôt de votre dossier votre terrain de stage est déjà connu, merci de le préciser ci-dessous :

Terrain de stage (LE MEME POUR LES 2 PERIODES !!)	
Nom de la société :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Responsable ou tuteur :	

